

Protection des données, les Européens face à eux-mêmes

Internet

Posté par : JulieM

Publiée le : 4/2/2010 15:00:00

Seuls 15 % des Européens s'estiment suffisamment informés sur l'utilisation de leurs données personnelles. Cette étude révèle également la forte méfiance des Européens à l'égard des réseaux sociaux sur Internet.

Les citoyens européens souhaiteraient obtenir davantage d'informations sur l'utilisation de leurs données personnelles. En effet, seuls 15% des Européens s'estiment bien ou relativement bien informés sur l'usage qui est fait de leurs données personnelles par les entreprises ou les pouvoirs publics. Tels sont les résultats d'une enquête¹ menée en ce début d'année 2010 dans sept pays européens, à l'initiative de SafeNet, fournisseur de protection des données d'entreprise et de gestion des droits logiciels.

Cette enquête s'inscrit en marge de la 4ème Journée Européenne de la Protection des Données.

Plus de la moitié des personnes interrogées ont répondu manquer d'informations quant à l'utilisation qui était faite de leurs données personnelles. Pourtant, moins de 10% d'entre elles vérifient systématiquement le mode de protection de leurs données personnelles. À cet égard, l'Allemagne fait figure d'exception avec 26% des personnes interrogées qui vérifient cette protection avant de confier leurs données personnelles. Mais, plus des deux tiers des Européens ne consultent que rarement, voire jamais, la politique de confidentialité avant de communiquer des informations à caractère privé. En France, 44% des sondés ne lisent jamais les déclarations de confidentialité établies par l'entreprise avec laquelle ils traitent, mais seulement 8% des personnes interrogées s'estiment suffisamment informées.



Interrogés sur la confiance qu'ils accorderaient à six types d'organisations en matière de protection des données personnelles, les Européens font preuve d'une incroyable cohésion en attribuant tous de mauvaises notes aux réseaux sociaux sur Internet. Sur une échelle de 1 (« j'ai entièrement confiance ») à 5 (« je n'ai absolument pas confiance »), les réseaux sociaux sur Internet se sont vu attribuer une moyenne de 4,09, suivis par les opérateurs télécoms (3,50) et par les sites

marchands (3,26). Contre toute attente, les médecins et hôpitaux suscitent le niveau de confiance le plus élevé (1,94), suivis des banques (2,02) et des pouvoirs publics (2,30). Si le rang occupé par les autres organisations varie d'un pays à l'autre, les réseaux sociaux sur Internet sont partout en Europe les premiers montrés du doigt.

Certes, les banques figurent parmi les organisations les mieux notées dans tous les pays, mais un grand nombre de personnes interrogées (36%) estiment qu'il est urgent que leur établissement bancaire améliore son système de protection des données bancaires et personnelles. En Suède et en Italie, une personne interrogée sur deux réclame une meilleure protection des données de la part de leur banque, contre 22 % seulement en France.

Cette demande d'une meilleure protection des données ne semble pas résulter d'un manque d'information. En effet, trois personnes interrogées sur quatre connaissent, au moins dans les grandes lignes, les mesures de protection des données clients mises en place par leur banque. Les Allemands notamment sont bien informés des mécanismes utilisés par leur banque pour protéger leurs données : 70% d'entre eux ont été en mesure de nommer quelques-uns de ces mécanismes, contre 14% seulement en France. En effet, 54% des Français interrogés ne connaissent pas les mesures de sécurité mises en place par leur banque.

« Cette enquête nous montre clairement qu'il existe, chez les citoyens, de nombreuses incertitudes en matière de protection des données. S'ils ne veulent pas lire des déclarations de confidentialité compliquées, ils n'en restent pas moins très soucieux de la protection de leurs données personnelles », déclare Kane Hardy, VP Sales SEMEA de SafeNet. Il n'est guère surprenant que le plus faible taux de confiance concerne les types d'organisations qui ont connu des problèmes de sécurité et perdu de grandes quantités de données clients. Ces organisations devraient s'attacher en priorité à sécuriser les données personnelles, car la confiance ne sera à nouveau au rendez-vous que dans la mesure où la série noire des fuites de données pourra être stoppée. Chez SafeNet, nous possédons une longue expérience de la protection des informations et nous conseillons à nos entreprises clientes de prendre toutes les mesures possibles pour protéger les données de leurs clients. »

A la question de savoir ce qu'elles feraient si une entreprise perdait leurs données, plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré qu'elles cesseraient toute activité avec cette entreprise (70% en Grande-Bretagne). 30% appelleraient soit la police et/ou un organisme de défense des droits des consommateurs, et 14% intenteraient une action en justice.